

18 septembre : « Les grenades de désencerclement et lacrymogènes représentent un danger pour les manifestants »

A la veille de la grève du 18 septembre contre les orientations budgétaires du gouvernement, et alors que les autorités attendent 400 000 manifestants dans les rues, retour sur les dangers que représentent certaines armes dont disposent les forces de l'ordre.

Le jeudi 18 septembre, près de 400 000 personnes, selon les estimations du ministère de l'Intérieur, sont attendues lors de la journée de mobilisation nationale lancée par les organisations syndicales. Pour encadrer ce mouvement, 80 000 policiers et gendarmes seront déployés. A cette occasion, « le Nouvel Obs » a rencontré Marie-Laure Geoffray, chargée de plaider pour Amnesty International, qui revient sur la question des violences policières. Le mouvement des « gilets jaunes », en 2018, avait été marqué par le nombre de personnes blessées : 2 500 manifestants dont 23 éborgnés, mais aussi 1 800 membres des forces de l'ordre. Les violences policières ont-elles été plus importantes à cette période ? Marie-Laure Geoffray Chez Amnesty international, on s'est beaucoup intéressés à cet enjeu. Nos rapports consacrés au mouvement des « gilets jaunes » ont montré des changements de comportement de la part des forces de l'ordre envers les manifestants. Les blessures dues à des tirs existaient déjà auparavant, mais pas aussi nombreuses et irréversibles ; c'était peu ordinaire. On passe alors à une situation où les forces de l'ordre vont venir « au contact » pour interpellier au milieu de la foule. Ce n'est pas évident de façon individuelle, pas évident que des manifestants ne soient pas punis collectivement. Ça a tendance à faire monter la pression et à entraîner plus de tension. Comment une personne confrontée à des violences policières peut-elle être reconnue comme victime ? Se faire reconnaître par la justice comme victime d'une violence policière est délicat et demande des preuves. Dans le cas de Zineb Redouane, une dame de 80 ans qui n'a pas survécu à un lancer mal calculé de grenade lacrymogène tirée par la police [son visage a été heurté alors qu'elle fermait ses volets, le 2 décembre 2018, à Marseille, NDLR], ce n'est qu'en 2024, six ans plus tard, que le policier a été mis en examen. Six ans, c'est long. Il a aussi fallu une énorme mobilisation de sa famille. On voit bien la difficulté à faire ouvrir des enquêtes. Aujourd'hui, avoir des photos et des vidéos devient une « nécessité » pour prouver que l'on a été victime de violences policières. Comme dans le cas de Nahel Merzouk [un jeune homme de 17 ans tué à bout portant par un policier le 27 juin 2023 lors d'un contrôle routier à Nanterre, NDLR], s'il n'y avait pas eu de vidéo, ça aurait été difficile à prouver et le récit de la légitime défense du policier aurait été accepté [Il a été renvoyé pour meurtre devant les Assises, mais a fait appel, NDLR]. La France se distingue des autres pays d'Europe par l'utilisation de certaines armes non létales, lesquelles ? Des armes telles que la grenade de désencerclement sont très peu utilisées ailleurs ; elle n'est employée que dans des cas extrêmes où les forces de l'ordre estiment n'avoir pas d'autre choix ; il faut que ce soit légitime. Il y a aussi le cas du lanceur de balles de défense (LBD). Si par exemple une personne met le feu à une poubelle, elle ne doit pas devenir borgne à cause d'un tir de LBD. Sans oublier le risque de blesser les personnes autour, qui n'ont rien à voir avec l'incident : c'est le principe de la nécessité absolue qui doit prévaloir. Or on observe une augmentation de l'utilisation du LBD [Selon le rapport de l'IGPN de 2023, 5 263 grenades ont

été employées en 2023 contre 1 928 en 2022, soit une hausse de 173 %]. En Europe, notamment dans les pays scandinaves, la communication avec les manifestants est meilleure, que ce soit en amont ou pendant la manifestation. En France, avec des unités comme la brigade de répression de l'action violente motorisée (BRAV-M) ou encore la brigade anticriminalité (BAC), on est loin du dialogue, car les policiers y sont très peu formés au maintien de l'ordre lors des manifestations [La BRAV-M est une unité parisienne créée en 2019 pour maintenir l'ordre, elle se déplace en binôme sur des motos]. Ces unités incarnent un changement dans la pratique du maintien de l'ordre, avec une mobilité accrue de la police afin de mettre rapidement fin aux blocages.

[Qui sont les Brav-M, ces policiers « anticasseurs » qui cristallisent les critiques ?](#)

Quels sont les risques induits par ces armes que les policiers utilisent lorsqu'ils ne se sentent pas en sécurité, en cas de manifestation violente ? L'usage d'armes telles que la grenade de désencerclement représente un danger pour les manifestants. Lorsqu'elles explosent, elles peuvent toucher n'importe qui à proximité. Ce sont des armes qui mutilent et peuvent tuer. Les grenades lacrymogènes, régulièrement utilisées par les forces de l'ordre lors de rassemblements, représentent également un danger pour la santé des manifestants. Aujourd'hui, ces armes sont régulièrement utilisées de manière disproportionnée lors des manifestations.

[« Cette grenade nous a tous détruits » : sept ans après, au procès du policier accusé d'avoir blessé un « gilet jaune »](#)

Dans quel contexte les forces de l'ordre sont-elles autorisées à utiliser ces armes, et quels types d'armes peuvent être employés ? Les forces de l'ordre exercent un métier difficile, elles doivent protéger les manifestations tout en encaissant les insultes et les projectiles, mais le remède ne doit pas être pire que le mal. Pour que la police intervienne avec des armes à létalité réduite [armes de force intermédiaire, comme les lanceurs de balles en caoutchouc], le seuil de violence franchi doit être relativement élevé, par exemple en cas de violence généralisée, c'est-à-dire des incidents répétés qui conduisent à des atteintes graves aux biens ou aux personnes. Notre message est d'accepter un certain degré de perturbations en manifestation. Que préconisez-vous ? Amnesty International a lancé en 2022 la campagne Protégeons les Manifs, avec le slogan « aujourd'hui tout coûte un bras, sauf manifester qui coûte aussi un oeil », en référence aux 23 « gilets jaunes » qui ont perdu un oeil [à cause des LBD et des grenades] lors des mouvements, comme Manuel Coisne, à cause d'une grenade lacrymogène en 2019. Le rôle des policiers est de protéger les manifestants et de respecter le droit de manifester. Pour que les manifestants puissent continuer à se faire entendre, Amnesty International va continuer de demander l'interdiction de l'utilisation des grenades de désencerclement et la suspension du LBD. Cette demande est soutenue par le défenseur des droits, la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat des Avocats de France et l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT). Une de nos demandes principales, c'est que les autorités écoutent et entendent les revendications des manifestants, qui sont légitimes et font partie de la vie civique.

[Cet article est paru dans Le Nouvel Obs \(site web\)](#)